

PERSONNES ÂGÉES

AIDE SOCIALE

- 1ère demande
 renouvellement

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'AIDE SOCIALE (photocopies des documents)

DEMANDE D'ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

- Copie du livret de famille dans son intégralité ou, à défaut attestation sur l'honneur, c signée indiquant que vous n'avez pas d'enfants vivants.
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport pour les personnes de nat française, les ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen Confédération helvétique.
- Copie du titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère autres que celles ci-dessus.
- Justificatif concernant le dernier domicile dans lequel vous avez résidé plus de tro (hors établissement médico-social, maison de retraite, foyer logement, domicile accueillant familial agréé) : quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone...
- Jugement de tutelle ou de curatelle, le cas échéant.
- Demande d'aide sociale remplie, datée et signée par le demandeur ou son représentant
- Fiche de renseignement concernant les biens, remplie, datée et signée par le deman son représentant légal.
- Dernier avis d'imposition.
- Justificatifs des ressources du foyer **des trois derniers mois** :
 - bulletins de salaire, pension de retraite, pensions alimentaires ou pres compensatoires reçues ;
 - Justificatifs de pensions alimentaires ou de prestations compensatoires p (ex : jugement de divorce) ;
 - attestation d'aide au logement ou demande en cours ;
 - livrets d'épargne précisant les intérêts acquis au 31 décembre de précédant la demande ;
 - copie des contrats assurance vie.
- Relevés de comptes bancaires ou postaux des trois derniers mois.